

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD BASSE-TERRE

POINTE-NOIRE / DESHAIES / SAINTE-ROSE / LAMENTIN / PETIT-BOURG/GOYAVE

PROCES VERBAL CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°2024/05

SEANCE DU 30 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trente mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre s'est assemblé à la salle de délibérations de la commune de Petit-Bourg sous la présidence de Guy Losbar, président

Présents : Guy LOSBAR - Adrien BARON - Ferdy LOUISY - Camille ELISABETH - Nestor LUCE - Fauvert SAVAN - Ephrem GLORIEUX - Daniel PETRIS - Yolande BOURGUIGNON - Roselise FAMIBELLE - Patricia ELUSUE - Ketty DELVER - David NEBOR - Jacqueline LOLIA - Magalie SALIBUR - Clara RIGAH - Cynthia CHAPOULIE - Jean-Paul TRIVIAUX-FRENET - Ginette VEROIX - Annick ABELA - Joël HILAIRE - Jeanny MARC-MATHIASIN - Edmée MAURIELLO - Henri JOTHAM - Henri YACOU - Gilbert ROUYARD - Jocelyne UNIMON
Acte rendu exécutoire

Procuration : Laura GUEPPOIS représentée par Jacqueline LOLIA

Absents excusés : Philippe MORVAN – Philippe DEZAC

Absents : Bernard ABDOUL MANINROUDINE - Rémy SENNEVILLE - Josy ALEXIS - Sylvie DAGONIA - Jocelyn SAPOTILLE - Liliane MAXIMIN-BAJAZET - Line LAGUERRE - Benjamin GRACCHUS - Didier MARICEL - Augustin KANCEL - Christian JEAN-CHARLES - Philippe DEZAC - Bruno FELICIANNE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers communautaires présents formant la majorité des membres titulaires en exercice, ont procédé immédiatement à l'ouverture de la session.

Secrétaire de séance : Magalie Salibur

Le Président salue les conseillers communautaires puis cède la parole à David Nébor maire de la ville de Petit-Bourg. Il remercie les conseillers d'être si nombreux et leur souhaite la bienvenue à la maison commune.

Le Président demande, ensuite, une modification de l'ordre du jour à savoir l'ajout des points suivants : convention avec l'éco organisme Ecomaison filière jouets, versement transport et Kréol Days. Il demande également de retirer le point six de l'ordre du jour.

Le Conseil approuve à l'unanimité cette modification.

Le Président appelle les affaires comme suit :

Affaire 1 : Mandat spécial des élus

Affaire présentée par le DGS Gérard Proto

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité le mandat spécial

Affaire 2 : Approbation des comptes de gestion du percepteur

Affaire présentée par Fauvert Savan en l'absence du percepteur.

Pas d'observations

Le Conseil après avoir délibéré donne quitus à l'unanimité au percepteur pour les comptes de gestion budget principal, budget transport, budget AEP et assainissement.

Départ de David Nébor

Affaire 3 : Approbation des comptes administratifs 2023

Affaire présentée par Fauvert Savan

Le Président cède la présidence à Adrien Baron et quitte la salle de délibérations.

Jeanny Marc regrette que l'on n'ait pas pu visualiser les grandes masses des comptes administratifs par rapport aux documents présentés. Elle poursuit en demandant les ratios qui permettent de voir le taux de remboursement, le taux d'endettement. Les ratios parlent mieux que les résultats.

Fauvert Savan dit ne pas avoir les ratios.

Le Président note que si la directrice financière était présente, elle aurait pu aider.

Le Président propose que ces documents soient transmis aux conseillers dès que possible.

Jeanny Marc s'attendait à savoir ce qui a permis l'amélioration de la situation financière.

Fauvert Savan explique que cela est dû principalement à l'augmentation des recettes fondée sur l'élargissement de la base fiscale. Il attire l'attention sur l'augmentation du compte 011 et principalement sur la hausse du cout de la gestion des déchets et la masse salariale.

Le Président regrette encore une fois l'absence d'agents de la direction des finances.

Ferdy Louisy s'interroge sur le compte 74 du budget transport.

Fauvert Savan précise qu'il s'agit de la subvention de 2 millions d'euros versée du budget principal au budget transport plus le montant dû par le Conseil Régional au regard du Firt.

Ferdy Louisy demande si la Conseil Régional a transmis la notification. Est ce une obligation d'inscription de la CRC.

C'est une répartition du Firt entre les différents EPCI répond Fauvert Savan. Il y a une délibération de la Région.

C'est l'inscription d'une dépense certaine renchérit Ferdy Louisy.

On est sur deux questions différentes. La question est de savoir si la Région a pris en compte cette dépense au titre de son budget 2024 résume le Président.

Henri Yacou affirme qu'il aurait souhaité plus de précisions. Qu'il appartient aux administratifs de répondre et non les élus.

Le Président informe que la directrice des finances est en arrêt. Il regrette toutefois l'absence d'agents du service financier. Il s'agira d'étudier la question du renforcement de la Direction. Il poursuit en demandant à prendre l'attache de la Région pour vérifier l'inscription de cette dépense dans le budget.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité les comptes administratifs

Départ d'Annick Abela. Procuration laissée à Patricia Elusue. Retour de Guy Losbar qui reprend alors la Présidence.

Affaire 4 : Affectation du résultat

Affaire présentée par Fauvert Savan

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité l'affectation des résultats

Affaire 5 : Vote des budgets primitifs 2024

Affaire présentée par Fauvert Savan

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité les budgets primitifs 2024

Affaire 6 : Programmation des opérations d'investissement en AP/CP

Affaire présentée par Fauvert Savan

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibérer approuve à l'unanimité la programmation des opérations

Affaire 7 : Convention en groupement avec les communes membres relative à la lutte contre les déchets abandonnés

Jeanny Marc interpelle le Président à propos de la date d'achèvement des travaux de la déchèterie de Deshaies.

Thélia Brudey donne les informations à savoir que les travaux sont sur le point d'être terminés.

Affaire présentée par Thélia Brudey

Joel Hilaire demande des précisions sur les déchets abandonnés. Des bacs ont été posés mais les citoyens une fois les bacs remplis déposent des sacs autour.

Thélia Brudey donne les précisions nécessaires. Il peut s'agir des déchets laissés aux abords des épiceries. D'autre part les BAV ne sont pas remplis. La CANBT veille à cela. Une communication doit être mise en place pour la gratification du geste de tri.

Une discussion d'engage sur le manque de civisme de la population, la mise en place des BAV et plus globalement sur la gestion des déchets.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité cette convention de groupement.

Le Président rappelle que les communes doivent délibérer sur ce point avant le 30 juin 2024.

Affaire 8 : Renouvellement de la convention relative à la collecte en déchèterie du mobilier

Affaire présentée par Thélia Brudey

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention.

Clara Rigah soulève la problématique de la voie d'accès à la déchèterie de Jaula.

Affaire 9 : Convention relative à la mise en place de la collecte en déchèterie des articles de sports et loisirs

Affaire présentée par Thélia Brudey

Pas d'observations

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité la convention

Affaire 10 : Convention relative à la mise en place de la collecte en déchèterie des articles de bricolage et jardinage thermique

Affaire présentée par Thélia Brudey

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 11 : Convention relative à la mise en place de la collecte en déchèterie des articles de bricolage et jardinage

Affaire présentée par Thélia Brudey

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 12 : Convention relative à la mise en place de la collecte en déchèterie des outillages du peintre

Affaire présentée par Thélia Brudey

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 13 : Convention relative à la mise en place de la collecte en déchèterie des déchets du BTP

Affaire présentée par Thélia Brudey

Ferdy Louisy demande si cette collecte concerne que les particuliers.

Cela concerne plus particulièrement les particuliers. Il y a cependant des petits artisans qui sont acceptés. C'est en complément répond Thélia Brudey.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Camille Elisabeth fait remarquer que de plus en plus on devrait tendre vers le tri des déchets.

Ferdy Louisy signale que la collecte des déchets ménagers n'est pas effectuée sur le territoire de Goyave. Il n'est pas satisfait de ce service.

Henri Yacou demande quels sont les moyens que possèdent la CANBT pour vérifier que les prestataires respectent les cahiers des charges.

Il s'ensuit des échanges sur la problématique de la collecte des déchets.

Affaire 14 : Forum Régional de l'installation et de l'emploi agricole en Guadeloupe

Affaire présentée par Adrien Baron

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 15 : Participation au fonctionnement de France Active

Affaire présentée par Adrien Baron

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 16 : 73^{ème} édition du Tour Cycliste International de la Guadeloupe

Affaire présentée par Luce Nestor

Le Président rappelle que le territoire de la CANBT accueille chaque année deux arrivées et deux départs du tour cycliste.

Pour Luce Nestor il n'y a pas d'incidence financière pour les communes sinon l'organisation.

Ferdy Louisy répond que la commune de Goyave participe financièrement.

Camille Elisabeth précise que l'étape de Pointe-Noire sera spectaculaire.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à la majorité moins une absence.

Henri Yacou demande quelle est la contribution de la CANBT sur l'arrivée et le départ.

Le Président demande à Ketty Delver de faire des propositions.

Affaire 17 : Grand prix de l'USL 2024

Affaire présentée par Nestor Luce

Jeanny Marc dit que c'est dommage car elle n'a pas entendu le nom de la CANBT lors de la retransmission de la course.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 18 : Traditour

Affaire présentée par Luce Nestor

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 12 : Versement transport

Affaire présentée par Gérard Proto

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 19 : Convention avec l'éco organisme Ecomaison filière jouets

Affaire présentée par Gérard Proto

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 19 : Kreyol days

Affaire présentée par Gérard Proto

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Le Président remercie les conseillers et les administratifs pour leur participation au conseil communautaire.

L'ordre du jour étant épuisé. Le Président puis lève la séance.